



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ SAINT-PAUL-DE-VENCE





EDITO

« Connaître pour mieux protéger. »

Telle est l'ambition de l'Atlas de la Biodiversité Communale que vous tenez dans vos mains. En 2021, notre commune, accompagnée par le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur, se lançait dans la réalisation d'un inventaire collectif de la faune et de la flore.

Véritable outil d'aide à la décision pour les élus, il est aussi et surtout une base de connaissances sur notre biodiversité.

En fournissant des informations précises et fiables, il nous invite à nous informer sur la nature qui nous entoure, à l'observer, à l'admirer... et surtout à agir ! Car certes, notre patrimoine naturel est magnifique, mais il est aussi fragile ! Il est donc de notre devoir de le respecter et d'en prendre soin.

C'est pourquoi mon équipe et moi-même continuerons d'œuvrer en faveur de l'environnement local. D'ailleurs, la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale a été accompagnée d'un grand nombre d'actions : mise en place de l'extinction lumineuse, création d'une forêt d'abondance et d'un site de compostage collectif, réalisation de challenges visant à valoriser les bonnes pratiques pour la préservation de la biodiversité saint-pauloise...

Pour que les générations futures puissent également grandir dans ce bel écrin de verdure qu'est notre commune, agissons ensemble !



Jean-Pierre Camilla,
Maire de Saint-Paul-de-Vence
Vice-Président de la CASA

Photo de 1^{ère} et de 4^{ème} de couverture © Communication - Mairie de Saint-Paul-de-Vence
Mise en page et illustrations : U.Schumpp - CEN PACA

L'ABC DE SAINT-PAUL-DE-VENTE

LE TERRITOIRE ET SON CONTEXTE

Confrontée à une forte urbanisation, la commune de Saint-Paul-de-Vence est soumise à de fortes contraintes d'aménagements avec le développement croissant de l'habitat urbain, des réseaux de voiries, transports, équipements, logistique, etc. D'autant plus que la commune se situe à proximité de plusieurs pôles d'emplois dynamiques (les bassins de vie de Grasse, d'Antibes et de Nice) et de superstructures de transport (l'axe autoroutier A8, les aéroports de Cannes et de Nice).

En dépit de cette situation, la commune a su, malgré un fort étalement urbain, aménager son territoire suivant un certain équilibre dynamique, respectueux du cadre naturel et paysager, et du fonctionnement de chacun des espaces qui le compose.

Ces dernières années, la commune de Saint-Paul-de-Vence s'est engagée dans diverses mesures visant à préserver l'équilibre entre zone urbaine et patrimoine naturel.

LA MISE EN PLACE D'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

En 2021, la commune de Saint-Paul-de-Vence lance son Atlas de la biodiversité communale (ABC), afin de mieux connaître la richesse de la biodiversité présente sur l'ensemble de son territoire, enrichir ses connaissances sur des groupes taxonomiques (faune et flore) jusqu'alors peu étudiés et sensibiliser les acteurs locaux pour la prise en compte de cette biodiversité.

Quatre objectifs pour la commune :

Préserver et valoriser la Trame verte et bleue (TVB) structurant le paysage

Protéger et valoriser l'identité paysagère de la commune

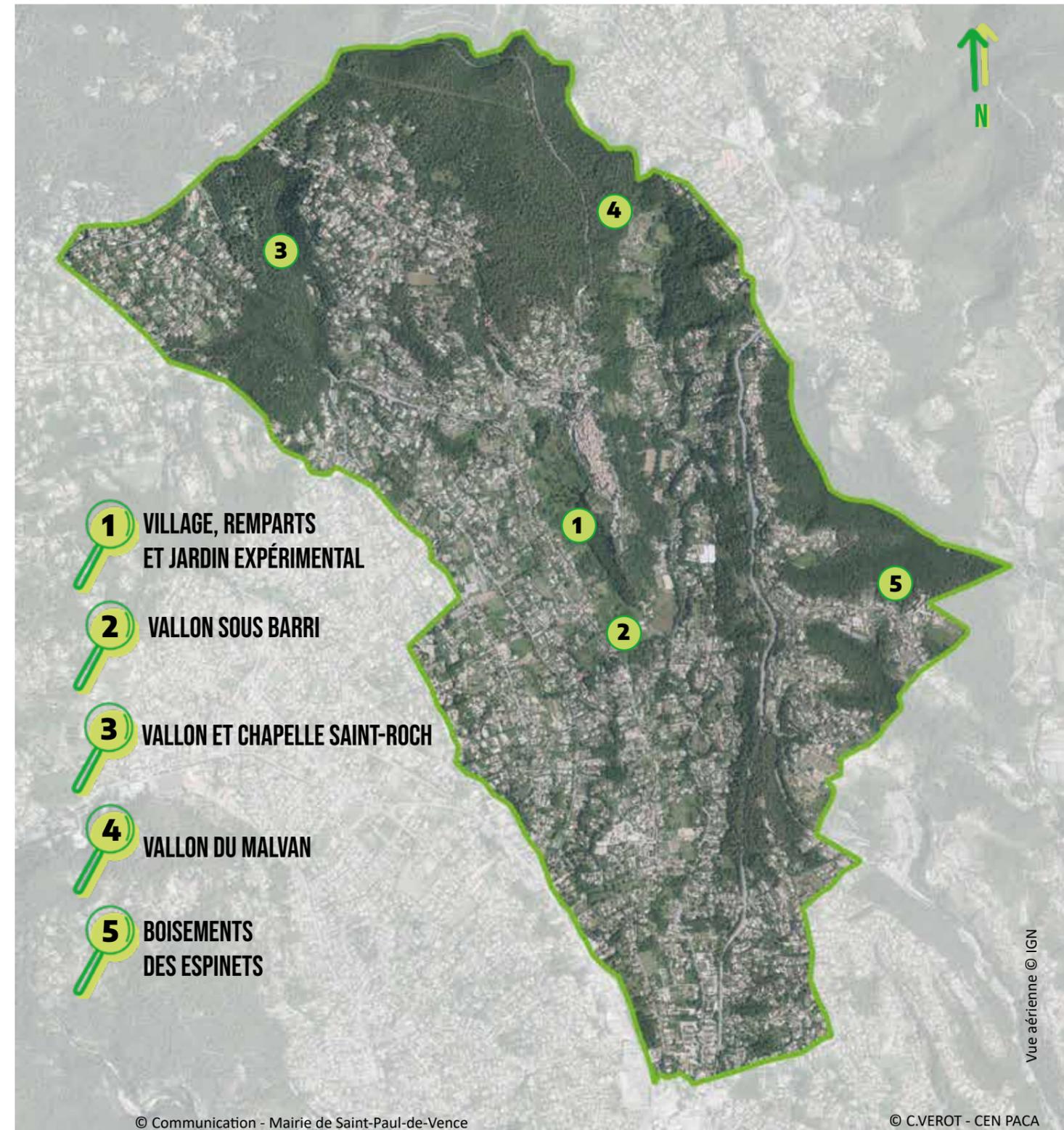
Protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti

Prendre en compte les risques et les nuisances

© Communication - Mairie de Saint-Paul-de-Vence



LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE



LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est un des 24 Conservatoires d'espaces naturels de France. Créé en 1975 sous statut associatif à but non lucratif, il est agréé au titre de la protection de la nature dans un cadre régional. Il bénéficie également d'un agrément au titre du débat public et d'un agrément Etat-Région, reçu le 6 juin 2014, au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour objectif la conservation des espèces et des espaces naturels remarquables de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son action s'articule autour de cinq axes majeurs :

CONNAÎTRE

- Réaliser des études scientifiques pour mieux connaître la faune, la flore, les habitats naturels et déterminer les enjeux de conservation.
- Effectuer des inventaires et des suivis écologiques pour évaluer la pertinence des actions mises en œuvre.
- Capitaliser et diffuser les connaissances sur le patrimoine naturel régional.

GÉRER

- Réaliser pour chaque site acquis ou conventionné, un plan de gestion sur plusieurs années, qui définit les enjeux écologiques, les usages et les actions à mettre en œuvre.
- Assurer la gestion de ces espaces naturels : restauration, aménagement, entretien, animation et, si nécessaire, police de l'environnement.

PROTÉGER

- Acquérir, louer des terrains remarquables pour leur biodiversité, passer des conventions avec des propriétaires publics ou privés, afin de garantir la protection des sites à long terme.

VALORISER

- Informer et sensibiliser le public pour l'amener à prendre conscience de la valeur patrimoniale des espèces et de leurs habitats, et de la nécessité de les conserver pour les générations futures.

ACCOMPAGNER

- Proposer à l'Etat et à ses établissements, aux collectivités territoriales et à leurs groupements un accompagnement dans la définition, l'animation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en faveur de la préservation de la biodiversité et des territoires ruraux.



CONNAÎTRE



GÉRER



ACCOMPAGNER



VALORISER



PROTÉGER

CHIFFRES CLÉS

116 SITES GÉRÉS

18 647 HA PROTÉGÉS

10 PLANS NATIONAUX D'ACTION

1 PROGRAMME LIFE

55 SALARIÉS POUR 40 ETP

140 PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS

600 ADHÉRENTS

1 ÉCOMUSÉE RÉSERVE NATURELLE NATIONALE

80 ACTIVITÉS NATURE PAR AN

L'ABC DE SAINT-PAUL-DE-VENCE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Atlas de la biodiversité communale (ABC) est un inventaire des milieux et des espèces sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune en faveur de la préservation de son patrimoine naturel.

La réalisation de cet inventaire démarre par une synthèse des connaissances actuelles. Il est alors possible de définir des inventaires à mener en priorité et un calendrier de prospections. Les résultats issus de ce travail sont analysés, ces derniers permettent de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire étudié et de les intégrer dans les démarches d'aménagement et de gestion des collectivités.

La mobilisation des citoyens est un élément-clé des ABC. En effet, ces derniers sont invités à participer au travers d'évènements grand public (animations, sorties, conférences, stands...), et à transmettre leurs observations de la faune et de la flore. Cela permet de favoriser le partage des connaissances, la sensibilisation et l'implication volontaire de chacun pour inscrire durablement les actions de préservation du patrimoine naturel dans les plans d'actions définis.



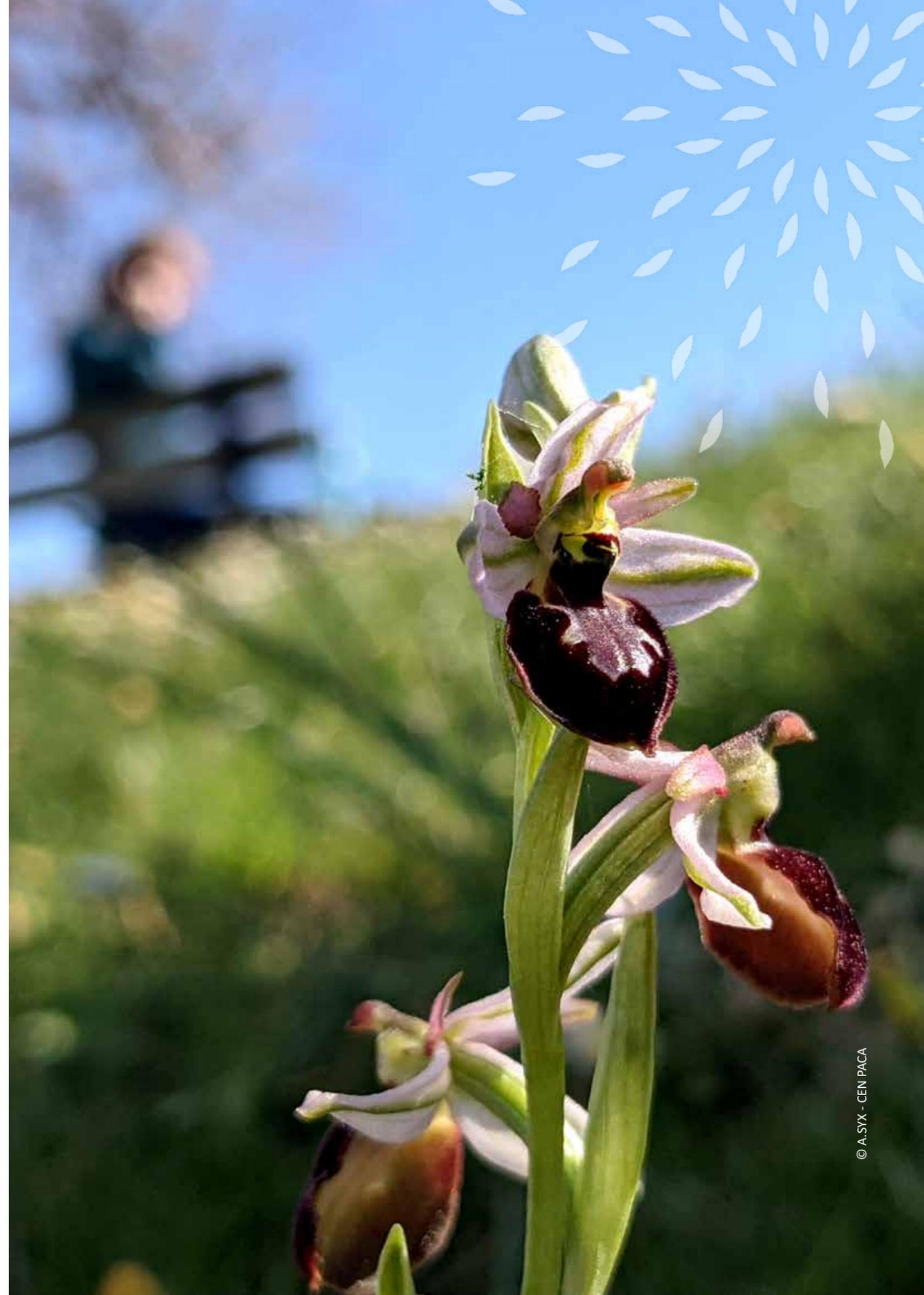
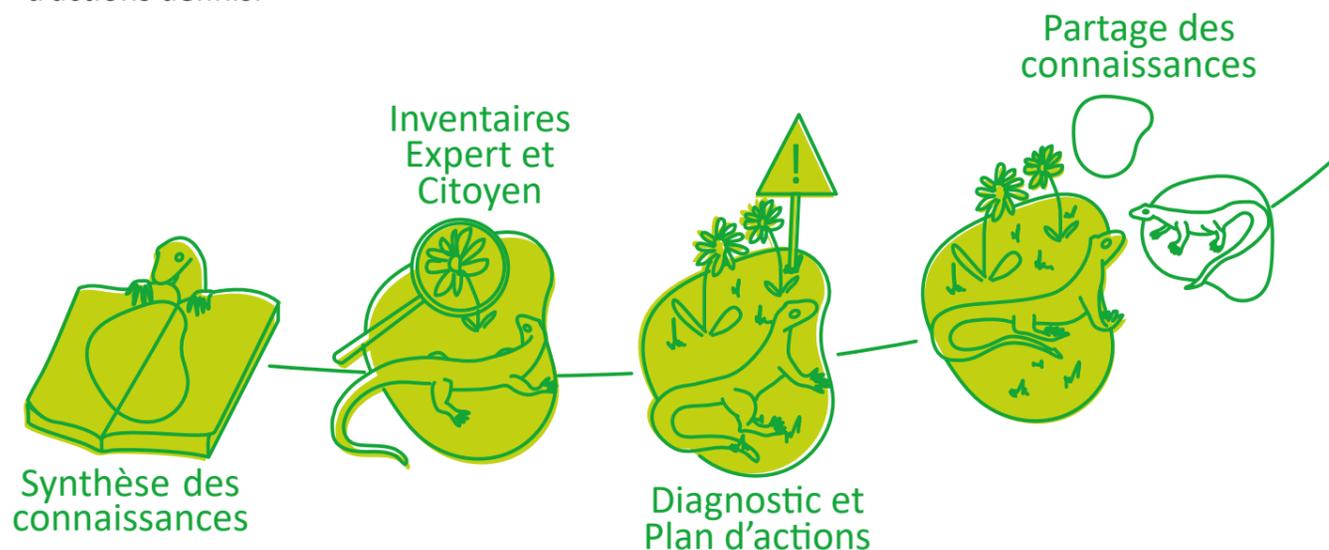
© D. COLLANGE - CEN PACA

Les missions du CEN PACA dans le cadre de l'ABC :

La réalisation d'inventaires naturalistes sur plusieurs groupes taxonomiques (faune et flore)

L'information et la sensibilisation à destination des résidents de la commune

La restitution des résultats d'inventaires face aux enjeux de la commune



© A. SYX - CEN PACA

L'ABC DE SAINT-PAUL-DE-VENCE

UN INVENTAIRE SUR QUOI ?



LA FLORE ET LES HABITATS



LES MOLLUSQUES



LES INSECTES



LES REPTILES
ET AMPHIBIENS



LES CHIROPTÈRES

L'ABC DE SAINT-PAUL-DE-VENCE

DES MILIEUX PASSÉS À LA LOUPE

LA NATURE EN VILLE



© U.SCHUMPP - CEN PACA

LES MILIEUX OUVERTS ET AGRICOLES



© C.VEROT - CEN PACA

LES VALLONS OMBRAGÉS



© C.VEROT - CEN PACA

LA NUIT À SAINT-PAUL-DE-VENCE



© Communication - Mairie de Saint-Paul-de-Vence

479
ESPÈCES
VÉGÉTALES

© U.SCHUMPP - CEN PACA



11
ESPÈCES DE
MOLLUSQUES

© U.SCHUMPP - CEN PACA



19
ESPÈCES DE
CHIROPTÈRES

© C.VEROT - CEN PACA



10
ESPÈCES DE
REPTILES

© F.PLAULT - CEN PACA



4
ESPÈCES
D'AMPHIBIENS

© P.DESRIAUX - CEN PACA



323
ESPÈCES
D'INSECTES

© S.RICHAUD - CEN PACA



938

LES **CHIFFRES-CLÉS**

ESPÈCES CONNUES
ACTUELLEMENT SUR LA COMMUNE

LA MOBILISATION CITOYENNE

Un des axes de l'ABC consiste à déployer des actions visant l'intégration de l'ensemble des acteurs locaux (citoyens, habitants, élus) dans cette démarche. Les «sciences participatives» sont des outils permettant de solliciter et d'informer le grand public du patrimoine naturel qui l'entoure. Elles donnent l'occasion aux citoyens volontaires de participer à des inventaires naturalistes, de collecter des données, d'apprendre à observer la faune et la flore environnantes. Elles ont pour vocation d'éduquer et de sensibiliser les habitants et les élus de la commune aux enjeux de la biodiversité à travers l'implication citoyenne et la pédagogie par l'action. A proximité directe de leur lieu de vie, les citoyens peuvent découvrir des zones de biodiversité et développer une meilleure compréhension de la fragilité de ces espaces. Les citoyens peuvent ainsi s'impliquer dans leur préservation en devenant acteurs à part entière de cette mission.



Au cours de cet ABC, le CEN PACA a assuré la formation, la coordination et l'encadrement des citoyens bénévoles. Il s'agissait plus concrètement de :

- accompagner les participants sur le terrain et leur transmettre des connaissances
- mettre à disposition des citoyens des outils de méthodologie et d'identification de la biodiversité communale
- communiquer des informations et entretenir des échanges entre volontaires et naturalistes



PLUS DE
500
PERSONNES
SENSIBILISÉES
(SCOLAIRES, FAMILLES,
CITOYENS ET ÉLUS)

**1 CLIP
VIDÉO**
PRODUIT PAR LA COMMUNE
À RETROUVER SUR LA CHAÎNE
YOUTUBE DE LA MAIRIE

PRÈS D'
**UNE
QUINZAINÉ**
D'ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS
(CONFÉRENCES, CONCOURS PHOTOS,
EXPOSITIONS, STANDS ET
ANIMATIONS, INVENTAIRES
CITOYENS, ETC.)

3
NOUVELLES ESPÈCES
AJOUTÉES POUR LA COMMUNE
GRÂCE AUX SAINT-PAULOIS
LA MANTE RELIGIEUSE *MANTIS RELIGIOSA*, LA
COULEUVRE D'ESCLAPEPE *ZAMENIS LONGISSIMUS*
ET LE CHEVREUIL EUROPÉEN *CAPREOLUS
CAPREOLUS*

PRENEZ LE TEMPS,
OBSERVEZ
LA NATURE
AUTOUR DE CHEZ VOUS



© G. LABEYRIE - CEN PACA

MINI
GUIDE



CHAQUE GRAND TYPE DE MILIEU NATUREL
ET SEMI-NATUREL EST PRÉSENTÉ AU TRAVERS...

...D'UNE FICHE QUI PROPOSE

UN APERÇU
DES AMBIANCES

LES ESPÈCES
QUI Y VIVENT
(Nom français et
nom scientifique)

LES
VALLONS OMBRAGÉS



Consoude
bulbeuse
Symphytum bulbosum



Aesche affine
Aeschna affinis



Rainette méridionale
Hyla meridionalis

UN PICTOGRAMME SUR LA PHOTO INDIQUE QUAND L' ESPÈCE EST :

PROTÉGÉE



MENACÉE



QUASI-MENACÉE

VULNÉRABLE

EN DANGER

Liste rouge régionale des espèces menacées



EN BONUS :
UNE RUBRIQUE DÉDIÉE A LEURS
PETITES HISTOIRES



ZOOM
SUR ...

LA NATURE EN VILLE



© C.VEROT - CEN PACA



© U.SCHUMPP - CEN PACA

**Cymbalaire
des murailles**
Cymbalaria muralis



© U.SCHUMPP - CEN PACA

Escargot de Nice
Macularia niciensis



© J.-C. TEMPIER - CEN PACA



**Tarente
de Maurétanie**
Tarentola mauritanica



© U.SCHUMPP - CEN PACA

LA DISCRÈTE VIE DES REMPARTS

Les remparts sont un des composants des originalités du paysage de Saint-Paul-de-Vence. Mais savez-vous que la vie fourmille entre ses pierres ?

Si l'on remarque la généreuse floraison des Grands Mufliers, il arrive que nous passions à côté d'autres végétaux tout aussi méritants.

En effet, à partir d'une graine ou d'une bouture transportée par l'eau ou les animaux, de nombreuses plantes s'accrochent et s'engagent dans une grande partie d'escalade.

Voyez comme l'*Asplenium ceterach* niché entre les pavés déploie ses feuilles, ou plus exactement on parle de frondes chez les fougères.

UN ÉQUIPEMENT SUR MESURE

Les conditions de vie dans les milieux rocheux, qu'ils soient naturels ou non, peuvent être difficiles. En outre, il faut savoir s'adapter à la sécheresse, les fortes températures et la rareté de la terre. Bon nombre d'espèces animales ou végétales sont spécialistes de ces environnements. Ainsi le Sedum à feuilles larges dispose de feuilles épaisses et charnues, dite «plante grasse» en langage courant et «plante crassuléscente» en botanique. En botanique le qualificatif utilisé est «plante crassuléscente». Les feuilles de ce Sedum, bien que discrètes, sont plus complexes que le premier regard le suggère. En premier lieu, elle sont couvertes d'une peau épaisse nommée «cuticule». Cette peau leur permet de limiter la perte d'eau par «évapotranspiration» car les plantes «respirent» et «transpirent». Elle diminue donc ce besoin essentiel. Si l'on regarde d'un peu plus près, on observe que les feuilles sont couvertes d'un

manteau de poils, faisant probablement office d'isolant thermique.

D'autres plantes utilisent ces stratégies comme le Phagnalon des rochers dont les feuilles sont repliées et couvertes en dessous d'un feutrage de poils qui lui donne cette couleur blanchâtre.

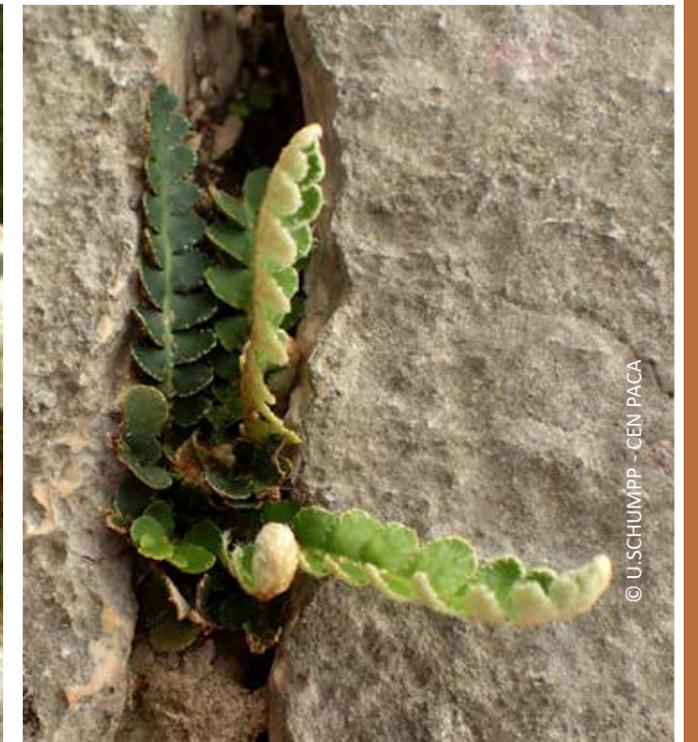
ETYMOLOGIE ÉVOCATRICE

Il arrive souvent que l'on retrouve des indices sur les environnements qu'occupent les plantes. Par exemple, *Cymbalaria muralis* fait référence aux murs et *Umbilicus rupestris* aux rochers.



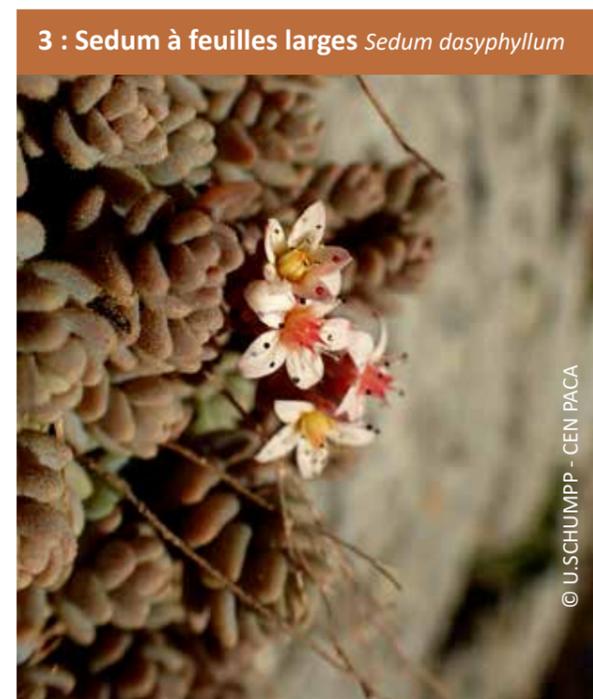
© U.SCHUMPP - CEN PACA

1 : Grand Muflier *Anthirrhinum majus*



© U.SCHUMPP - CEN PACA

2 : Asplenium Ceterach *Asplenium ceterach*



© U.SCHUMPP - CEN PACA

3 : Sedum à feuilles larges *Sedum dasyphyllum*



© U.SCHUMPP - CEN PACA

4 : Phagnalon des rochers *Phagnalon saxatile*

LES MILIEUX OUVERTS ET AGRICOLES



© CVEROT - CEN PACA



© S.RICHAUD - CEN PACA

P

Diane
Zerynthia polyxena



© J.-C. TEMPIER - CEN PACA

P

Seps strié
Chalcides striatus

ZOOM SUR



© S. RICHAUD - CEN PACA

LES RELATIONS ENTRE PLANTES ET INSECTES

Les plantes et les insectes ont tissé des liens étroits au fil du temps. Ainsi certaines plantes se reproduisent grâce à l'action du vent alors que d'autres ont besoin des insectes dits « pollinisateurs » pour pouvoir être fécondées et produire des graines. Les végétaux investissent alors leur énergie pour créer des signaux attractifs tels que la couleur ou le parfum. Généralement les insectes visitent les fleurs à la recherche d'éléments nutritifs essentiellement contenus dans le nectar. Les pétales ou autres pièces florales, se parent de motifs tels que des lignes ou des points servant de repères. Il existe de nombreuses formes d'associations plantes-insectes qui reposent parfois sur de mécanismes très élaborés.

LES OPHRYS

Les Ophrys appartiennent à la famille des orchidées. Il en existe de nombreuses espèces avec des formes et des couleurs différentes. D'une taille modeste, entre 10 à 40cm et pouvant atteindre les 60cm pour les plus grands individus comme l'Ophrys mouche *Ophrys insectifera*, elles peuvent se faire discrètes mais l'oeil averti sait les repérer.

La forme particulière des fleurs donne un premier indice des particularités de ces plantes. En effet, elles ressemblent à des insectes, souvent évoqués au travers de leur noms comme l'Ophrys abeille *Ophrys apifera*. Ce genre d'orchidées réserve plusieurs autres surprises. Pour commencer, elles ne produisent pas de nectar ; toutefois elles attirent tout de même certains insectes. En réalité, ces plantes ne se contentent pas d'imiter la forme des insectes, elles imitent aussi leurs odeurs. Ainsi les insectes visés sont

leurrés et entament un processus nommé « pseudocopulation » au cours duquel des petits « sacs » de pollen se colleront sur leurs corps, et seront alors transportés sur une autre fleur.

LES PLANTES-HÔTES

Certains insectes dépendent d'une ou plusieurs plantes bien précises pour effectuer une partie de leur cycle de vie (reproduction, ponte, alimentation...), on les appelle « plantes-hôtes ».

La Diane *Zerythia polyxena*, papillon protégé en France, pond ses oeufs sur les aristoloches, en particulier l'Aristolochie à feuilles rondes. Les chenilles se nourriront de cette plante.

Bien que l'Aristolochie à feuilles rondes ne soit pas protégée, sa destruction implique une perte de zones de pontes potentielles pour le papillon. La conservation de la plante-hôte est donc aussi fondamentale.



© F. BEGOU PIERINI - CEN PACA

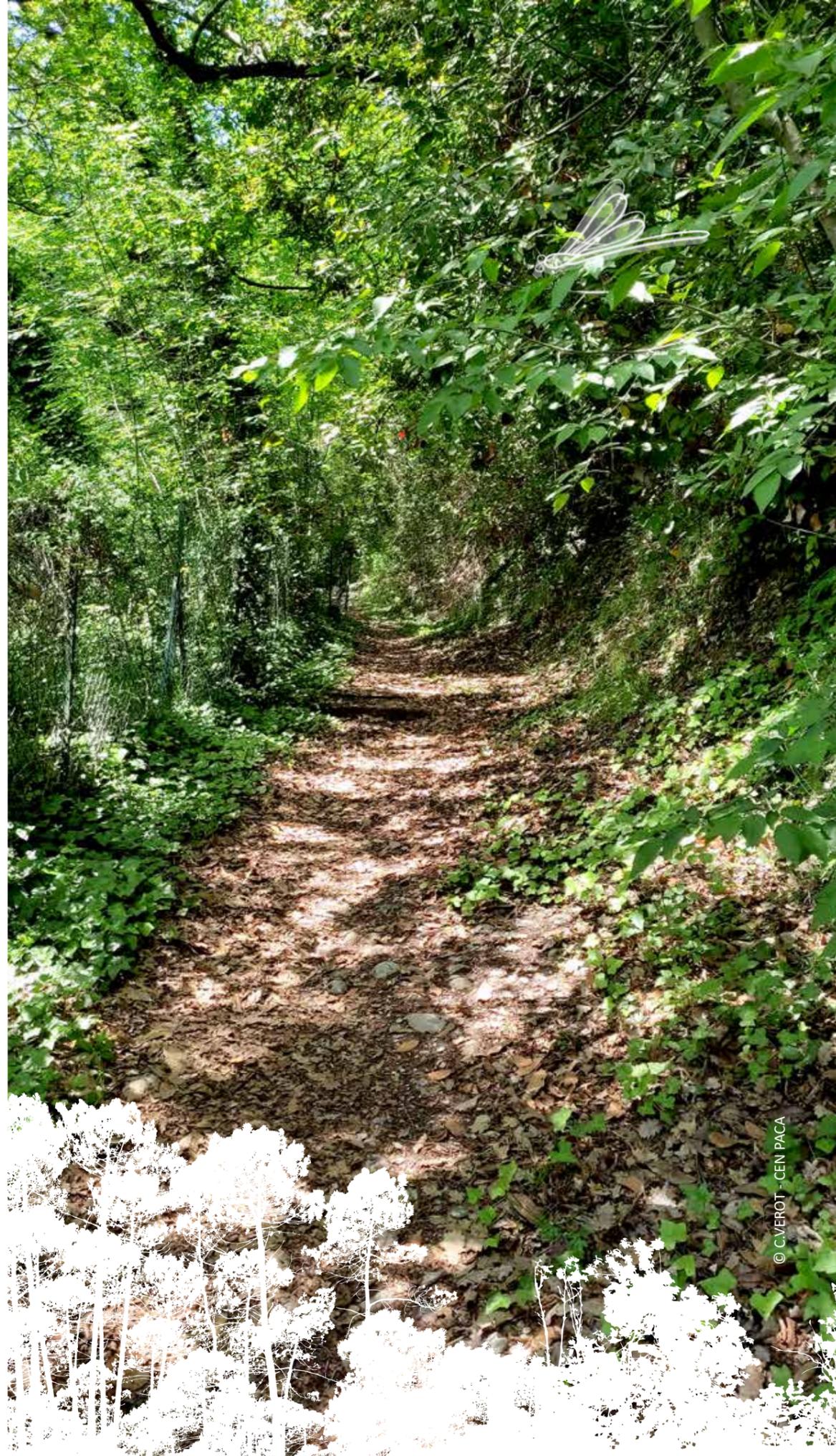
1 : Ophrys en forme d'araignée *Ophrys arachnitiformis*



© U. SCHUMPP - CEN PACA

2 : Aristolochie à feuilles rondes *Aristolochia rotunda*

LES VALLONS OMBRAGÉS



© C.VEROT - CEN PACA

P



© U.SCHUMPP - CEN PACA

Consoude bulbeuse
Symphytum bulbosum



© M.SEBILLE - CEN PACA

Aeschne affine
Aeschna affinis

P



© M.BELAUD - CEN PACA

Rainette méridionale
Hyla meridionalis





© U.SCHUMPP - CEN PACA

LE MONDE DES FOUGÈRES

Cultivées ou sauvages, les fougères apparaissent plus ou moins discrètement dans de nombreux paysages.

Si, au premier regard, elles paraissent être des plantes sans fleurs, simplement composées d'un ensemble de feuilles vertes, la réalité est plus complexe.

En effet, les feuilles, nommées frondes, portent ce qui pourrait se rapprocher d'une «floraison». En effet elles portent des sacs de spores qui servent à la reproduction.

Ces sacs sont souvent habilement dissimulés sous les frondes. Dans le cas de l'*Asplenium ceterach*, ils sont intégralement recouverts d'écailles qui, à l'oeil nu, ressemblent à des poils.

Les fougères sont capables de s'adapter à de nombreux environnements tant en milieux secs qu'en milieux ombragés et humides.

Ainsi, sur Saint-Paul-de-Vence, l'*Asplenium ceterach*, s'observe fréquemment dans les vieux murs alors que l'*Asplenium scolopendrium*, vit dans les vallons frais.

UNE GRANDE DIVERSITÉ DE FORMES

En France métropolitaine, il existe de nombreuses espèces de fougères avec des formes parfois très particulières, pouvant tromper ainsi le regard comme les Ophioglosses.

Parmi les espèces présentes sur Saint-Paul-de-Vence, L'*Asplenium scolopendrium* fait partie des espèces protégées en Région PACA. Il est interdit de cueillir tout ou une partie de cette plante.



© U.SCHUMPP - CEN PACA

1 : *Asplenium ceterach* *Asplenium ceterach*



© U.SCHUMPP - CEN PACA

2 : Frondes d'*Asplenium ceterach*

3 : Frondes d'*Asplenium scolopendrium*



© U.SCHUMPP - CEN PACA

4 : Ophioglosse vulgaire *Ophioglossum vulgatum*



© U.SCHUMPP - CEN PACA

LA NUIT À SAINT-PAUL-DE-VENTE



© Communication - Mairie de Saint-Paul-de-Vence



© P. DESRIAUX - CEN PACA

Noctuelle du Liseron
Grammodes bifasciata



© C. DELCLAUX - CEN PACA

Crapaud épineux
Bufo spinosus



© C. VEROT - CEN PACA

Petit Rhinolophe
Rhinolophus hipposideros



ZOOM
SUR...



©J.-C. TEMPIER - CEN PACA



©C.DELCLAUX - CEN PACA

LES CHIROPTÈRES

Le mot chiroptère désigne les chauves-souris. Il provient du grec et signifie « mains ailées ». De nombreuses caractéristiques en font un groupe d'espèces unique.

Tout d'abord, ce sont les seuls mammifères à pouvoir voler.

En France, elles chassent et se nourrissent d'insectes durant la nuit. Elles ne sont pas aveugles, toutefois elles émettent des ultrasons pour se repérer et chasser, on dit qu'elles font de l'écholocation.

Deux hypothèses pourraient expliquer leur rythme de vie :

- elles entreraient moins en concurrence avec les oiseaux insectivores
- elles seraient moins menacées par les prédateurs



UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE

Les chauves-souris connaissent un déclin très marqué d'une part à cause de menaces de plus en plus grandissantes (dérangements liés à la fréquentation humaine des grottes, diminution des ressources alimentaires, rénovation ou destruction d'anciens bâtiments par exemple) et d'un taux de fécondité très faible (seulement un petit par an et ce dernier ne survit pas dans un cas sur deux).

34 espèces de chauves-souris sont, à ce jour, connues en France métropolitaine

30 sont présentes dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur actuellement, ce qui en fait une des régions les plus riches en espèce.

LES PAPILLONS DE NUIT

Ce qu'on appelle « papillon » est la forme adulte des espèces d'insectes appartenant à l'ordre des lépidoptères. Les lépidoptères ont un cycle de vie en quatre étapes : œuf, larve (chenille), nymphe (ou chrysalide) et adulte (ou imago ou encore papillon). La durée de chacune de ces phases varie d'une espèce à l'autre. Le passage de la larve à l'adulte nécessite une métamorphose. L'animal s'enferme dans un cocon. La phase adulte peut durer de quelques jours pour l'Eudémis de la vigne à plusieurs mois pour les espèces migratrices comme les noctuelles ou la Belle-Dame. Donc « les papillons » ne vivent pas qu'une journée !

UN CAMOUFLAGE ÉLABORÉ

Certaines espèces présentent des couleurs et des formes qui leur permettent de se fondre dans leur environnement telles des morceaux d'écorce par exemple.



Parmi les lépidoptères

261

espèces de rhopalocères, papillons de jour

+ DE

4 500

espèces d'hétérocères, papillons de nuit

ZOOM SUR



© Communication - Mairie de Saint-Paul-de-Vence

L'EXTINCTION LUMINEUSE SUR LA COMMUNE

L'IMPACT DE LA POLLUTION LUMINEUSE SUR LA FAUNE ET LA FLORE

Associée à l'urbanisation, la pollution lumineuse est une menace à prendre en compte pour la commune de Saint-Paul-de-Vence. La pollution lumineuse entraîne de nombreux impacts directs et indirects sur les insectes et, par effet boule de neige, pour l'ensemble des insectivores dont les chauves-souris.

Concernant les insectes, l'abondance des lépidoptères peut être divisée jusqu'à deux dans certains écosystèmes, selon s'il est artificiellement éclairé ou non. En cause : l'altération des comportements alimentaires, de reproduction et/ou de prédation. Ainsi, près d'un tiers des insectes piégés à proximité des lumières

artificielles meurent la nuit de ces perturbations.

De plus, la végétation exposée à une lumière artificielle la nuit connaît jusqu'à 62 % de « visites » de pollinisateurs nocturnes en moins par rapport à une végétation sans lumière artificielle.

Si certaines espèces de chauves-souris peuvent bénéficier de l'attraction des insectes sous les lampadaires pour chasser efficacement, d'autres vont attendre l'extinction des lumières avant de sortir chasser. Dans ce cas, elles se nourrissent moins longtemps et manquent le pic d'activité des insectes au crépuscule.

Sur la commune, les couloirs lumineux sont souvent associés aux axes routiers. De ce fait, la pollution lumineuse associée à l'artificialisation des sols fragmente durablement les réservoirs de biodiversité en chiroptères de Saint-Paul-de-Vence en de nombreux points.

UN PROJET EN DÉVELOPPEMENT

Pour répondre à cette problématique et à la demande de sobriété de l'Etat, la commune de Saint-Paul-de-Vence a expérimenté l'extinction partielle des éclairages publics.

Du 1er janvier au 1er juillet 2022, une première phase a été initiée avec une extinction de 23h à 5h. Au total : 209 points lumineux étaient concernés, ce qui représente 16% de l'éclairage public communal. Suite aux avis favorables émis par la population, la ville a étendu cette extinction le 1er janvier 2023, en passant de 16% à 62% de points lumineux éteints.

L'APPORT DE L'ABC

Dans le cadre de l'ABC, le choix de l'étude des papillons de nuit et des chauves-souris constitue un socle pour évaluer l'impact de la pollution lumineuse et définir un réseau de corridors naturels destiné à la faune nocturne : la Trame noire.



785

Lampadaires éteints
évitent le rejet de

10

tonnes de CO₂

LES BONS GESTES

© P.DESRIAUX - CEN PACA



© F.PLAULT - CEN PACA



JE DÉSIMPERMÉABILISE LES SOLS



J'UTILISE DES ESPÈCES VÉGÉTALES LOCALES ET
NECTARIFÈRES POUR MON JARDIN



JE PRÉVOIS LA PLANTATION SUR PLUSIEURS
STRATES : HERBACÉE, ARBUSTIVE, ARBORÉE



JE TONDS ET DÉBROUSSAILLE LES PELOUSES ET
LES HAIES MOINS SOUVENT ET PLUS TARD DANS
L'ANNÉE



J'ÉVITE D'UTILISER DES ENGRAIS CHIMIQUES ET
DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES



JE LAISSE DES TAS DE BRANCHES MORTES AU
SOL POUR NOURRIR LES INSECTES SPÉCIALISTES
DU BOIS MORT ET POUR OFFRIR DES ABRIS POUR
LES HÉRISSONS PAR EXEMPLE



JE LAISSE DE PETITES OUVERTURES POUR
LAISSER PASSER LES PETITS ANIMAUX AU
TRAVERS DE MES CLÔTURES



JE ME RENSEIGNE AUPRÈS DE LA COMMUNE
SUR LES INITIATIVES PRISES EN FAVEUR DE
L'ENVIRONNEMENT



Pour en savoir plus...

Mairie de Saint-Paul-de-Vence
saintpauldevence.org

Les Atlas de la Biodiversité Communale
(site de l'Office Français de la Biodiversité)

<https://www.ofb.gouv.fr/les-atlas-de-la-biodiversite-communale>

**...et découvrir le
patrimoine naturel de la Région**

Conservatoire d'espaces naturels
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
cen-paca.org



REMERCIEMENTS

La commune de Saint-Paul-de-Vence tient à remercier tout particulièrement :

L'Office français de la biodiversité. En ayant été lauréate de l'appel lancé par l'OFB, la commune a ainsi eu la possibilité de réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale.

L'Union européenne – NextGenerationEu pour son soutien financier.

Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur, et notamment Henri Spini, son Président, Anaïs Syx, Responsable du Pôle Alpes-Maritimes, Ugo Schumpp, chargé de mission et botaniste, et ses adhérents Frédéric Billi, Alain Bourgon, Marie-Hélène Cainaud, Lorraine Ceccanti, René Celse, Alexia Chassigneux, Colette Delclaux, Pierre Desriaux, Nicole Guyot, Denis Meinier, Philippe Picon, Fanny Rosselo, Emmanuel Tchong, Laurent Wagner.

Le Groupe scolaire La Fontette. Merci aux enfants, directrices, enseignants et aux équipes du centre de loisirs et des affaires scolaires pour avoir participé aux différents ateliers et moments de sensibilisation.

L'Office de Tourisme pour avoir relayé l'ensemble des messages aux acteurs économiques du territoire.

L'équipe du service environnement : Enora Alory, Deborah Gantois, Mathis Ghalmi, Léa Lebeau, Kiara Volpi.

Et enfin, un grand merci aux Saint-Paulois et notamment Mme Boniface, Alexia Chassigneux, Sonia Golodian, Christiane Laroye, C. Legrand. Vous avez été nombreux à participer à l'inventaire, mais aussi aux événements, concours, visites commentées et autres temps forts organisés.

**MERCI
POUR VOTRE
MOBILISATION.**

© S.RICHAUD - CEN PACA



